



Réf. Farde e-Assemblées : 2360877

N° OJ : 1

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/09/2020

**Objet :** Asbl Brussels Studies Institute, en abrégé BSI.- Subside : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que l'asbl BRUSSELS STUDIES INSTITUTE, en abrégé BSI demande un subside de 2.500,00 EUR pour l'organisation de la journée d'étude BSI du 19/10/2020 à l'Hôtel de Ville de Bruxelles;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 2.500,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl BRUSSELS STUDIES INSTITUTE, en abrégé BSI.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :